

Annexes


Servitudes d'utilité publique

II. Utilisation de certaines ressources et équipements

Énergie
Circulation aérienne

PLU DE PARIS, APPROUVÉ PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE PARIS DU 20 NOVEMBRE 2024

VOIR PLANS DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS



VOIR PLANS DES SERVITUDES
D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LES BOIS

	SERVITUDES AÉRONAUTIQUES (cote d'altitude rattachée au nivellement général de la France)
	Zone de dégagement de l'héliport reporté sur le plan à titre indicatif, mais ne constituant pas une servitude d'utilité publique (cote d'altitude rattachée au nivellement général de la France)
SERVITUDES CONCERNANT LES OLÉODUCS	
	Réseau de l'oléoduc TRAPIL
	Chambre à vannes de sectionnement
SERVITUDES CONCERNANT LE GAZ DE FRANCE	
	Canalisation
	Poste de détente
	Poste de coupure